

Conseil communautaire

Délibération n° 2024/12/19-10	Finances : Budget annexe Déchets Ménagers et Assimilés - Décision modificative n°3
Date et heure de la séance	19 décembre 2024 - 18h30
Lieu	Salle « La Grange » – Le Vigean
Date de la convocation	13 décembre 2024
Président de séance	Jean-Pierre SOULIER
Secrétaire de séance	Olivier ROCHE
Nombre de délégués en exercice	31
Nombre de délégués présents	22
Nombre de pouvoirs	9
Présents ou représentés	31

Conseillers communautaires présents :

Georges ALBESSARD
Maryse BONNET
Jacques BRESSON
Marie-Hélène CHASTRE
Michel LAPORTE
Serge LEYMONIE
Luc MACE MALAURIE
Yves MAGNE
Alain MALASSAGNE
Françoise NOUGEIN
Guillaume POINAT
Guy QUINTANEL
Roger RIBAUD
Olivier ROCHE
Cyrille ROLLIN
Jacques ROMEUF
Stéphanie SERIEIX
Jean-Pierre SOULIER
Jean-Jacques VAISSIER
Christian VERT
Serge VIALLEMONTÉIL
Edwige ZANCHI

Représentés :

Pouvoir donné à :

Elisabeth BALADUC	Georges ALBESSARD
Andrée BROUSSE	Marie-Hélène CHASTRE
Béatrice CARTAYRADE	Jean-Jacques VAISSIER
Alain DELASSAT	Stéphanie SERIEIX
Sylvie FENIES	Guillaume POINAT
François POUCHOT	Jean-Pierre SOULIER
Jacques SERRAT	Maryse BONNET
Raymonde THESSANDIER	Edwige ZANCHI
Gérard VABRET	Olivier ROCHE

Absents :

--

Conseil communautaire

Délibération n° 2024/12/19-10

Finances : Budget annexe Déchets Ménagers et Assimilés - Décision modificative n°3

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier les Articles L. 5211-1, L. 5211-36, L. 5214-23-1 et R. 5211-6 et suivants ;

Vu l'approbation du budget annexe Déchets Ménagers et Assimilés prévisionnel lors du conseil communautaire du 15 avril 2024 ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

**Où l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré,**

- **DECIDE de modifier le budget annexe Déchets Ménagers et Assimilés tel que suivant :**

DM n° 3 DMA Virements de crédits (avec vote)

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-64111-7212 : Personnel titulaire - Rémunération principale	27 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	27 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-023-7212 : Virement à la section d'investissement	40 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	40 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65568-7212 : Autres contributions	0.00 €	27 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65868-7212 : Autres charges diverses de gestion courante	0.00 €	40 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	67 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	67 000.00 €	67 000.00 €	0.00 €	0.00 €
 INVESTISSEMENT				
R-021-7212 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	40 000.00 €	0.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	40 000.00 €	0.00 €
D-2158-7212 : Autres installations, matériel et outillage techniques	40 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	40 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	40 000.00 €	0.00 €	40 000.00 €	0.00 €
Total Général		-40 000.00 €		-40 000.00 €

- **CHARGE Monsieur le Président et Madame le Receveur, chacun en ce qui les concernent, d'exécuter la présente.**

Présents ou représentés : 31

Abstentions : 00

Suffrages exprimés : 31

Votes pour : 31

Votes contre : 00

Fait à Le Vigean, le 19 décembre 2024,
Au registre sont les signatures

Le Président,



Jean-Pierre SOULIER